

filz aîné Simon prisonnier aux mains de ses deux frères.

Cet échec rendit l'agresseur moins intraitable. Guichard, seigneur d'Oingt, Guillaume de la Pallu, Bérard de Garnarens et Philippe de Marzé, amis communs des seigneurs d'Albon, s'interposèrent et réussirent à terminer le différend par une transaction qui rendit Simon à la liberté et divisa la seigneurie de Châtillon entre les trois frères (1303). Mais Henri ne garda pas longtemps sa part ; il la vendit aussitôt à son frère Guillaume, et des deniers qu'il en reçut il acheta le château et la seigneurie de Pollionay. Son frère Guy, seigneur de Curis, aliéna pareillement la sienne ; mais on ignore le nom de l'acquéreur. Selon toute apparence, ce fut aux seigneurs de Varey, que nous voyons pendant le cours du xiv^e siècle qualifiés du titre de co-seigneurs de Châtillon d'Azergues (1).

Quoi qu'il en soit, à compter de ce moment, Guillaume d'Albon et sa postérité furent en possession de la plus grande partie de cette seigneurie. Il en fut de même de celle de Bagnols, pour laquelle il rendit hommage à l'archevêque de Lyon, avec son frère Guy, le 2 février 1289 et le 9 mai 1290. Déjà le 5 mars 1289, Guiburge, troisième fille d'Etienne d'Oingt, et son mari Guy de Saint-Symphorien, seigneur de Grézieu, avaient renoncé en faveur de Marguerite et d'Eléonore, femmes de Guy et de Guillaume d'Albon, à tous leurs droits dans la succession de leur père et de leurs frères Guichard et Gilet d'Oingt, moyennant la somme de 200 livres (2). Mais il paraît que cette renonciation n'avait pas été complète, car le 3 juillet 1303, Guy et Guillaume d'Albon traitèrent encore avec Guy de Saint-Symphorien et sa femme Guiburge, au sujet des droits de cette dernière sur le château de Bagnols, provenant de l'héritage de ses frères Guichard et Gilet d'Oingt (3).

(1) Mazures de l'Isle Barbe. P. 131, 178 et 190.

(2) Huillard-Bréholles. Inventaire des titres de la maison de Bourbon. Nos 817, 818 et 838.

(3) De Courcelles. Généalogie de la maison d'Albon, p. 25.